



Désignation avocat et aide juridictionnelle totale

Par kassandra

Bonjour

Je suis bénéficiaire de l'aide juridictionnelle totale dans le cadre d'une affaire civile.

Mon avocat s'est dessaisi de mon affaire.

Suite au dessaisissement, j'ai contacté plusieurs avocats inscrits au barreau.

Ils ont tous refusé de prendre en charge mon affaire et m'ont conseillé de demander la désignation d'un avocat au bâtonnier.

Cependant le bâtonnier m'indique qu'il ne lui appartient pas de désigner un avocat.

Je vous remercie de vouloir m'aider afin de résoudre mon problème.

Cordialement